

BILAN D'EXPLOITATION 2019

PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE FORMIGNY

ARRETE PREFECTORAL D'AUTORISATION D'EXPLOITER DU 12 JANVIER 2015



SOMMAIRE

- 1- Répartition des tonnages
- 2- Organisation humaine
- 3- Analyse financière
- 4- Suivi réglementaire du site
- 5- Performance environnementale
- 6- Faits marquants et perspectives 2020

1. Répartition des tonnages

Capacités de traitement et tonnages réceptionnés

La plateforme respecte les seuils autorisés par son arrêté (Article 1.3.2).

Apports déchets verts 2019 à 6 103 t :

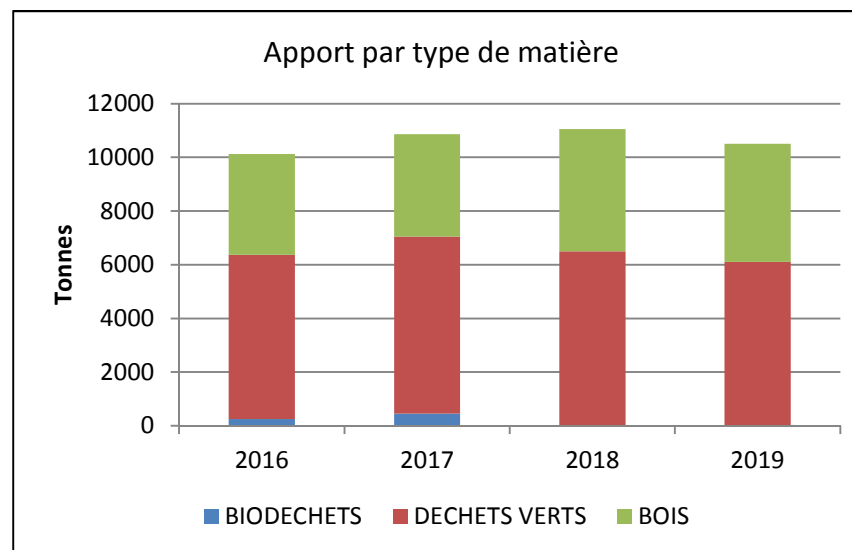
- En baisse par rapport à 2018 (- 5,9%)
- dans la moyenne des apports depuis 2008 (5 955 t)

Apport bois 2019 à 4 402 t :

- En baisse de 3,4% par rapport à 2019 (arrêt du partenariat avec Biocombustibles)

Les apports de biodéchets ont été nuls en 2019 depuis l'envoi en filière agricole des producteurs de lait.

<i>tonnes</i>	CAPACITE Art 1.3.2 AP	RECEPTIONNES 2019	%
BIODECHETS	500	0	0%
DECHETS VERTS	11 500	6 103	53%
BOIS	6 000	4 402	73%
TOTAL	18 000	10 505	58%



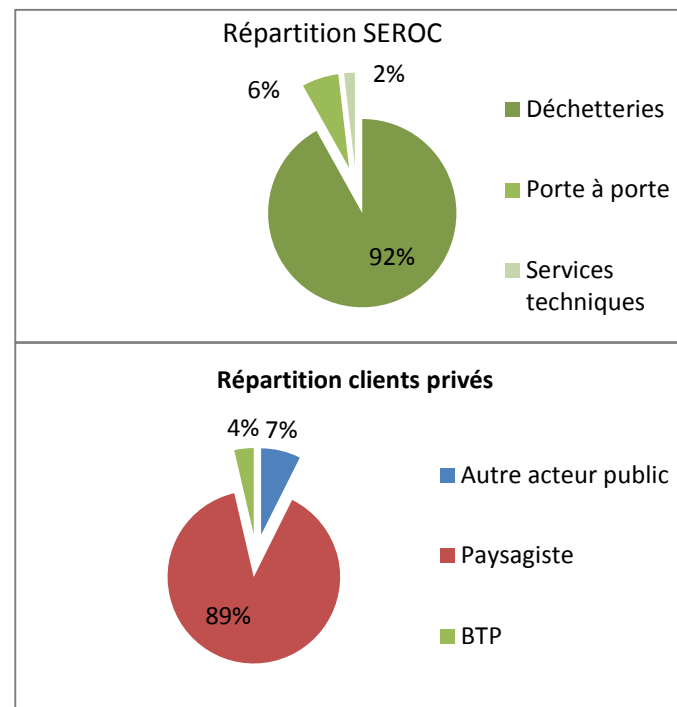
Répartition des apports de déchets verts

Les apports déchets verts se répartissent entre :

- Le SEROC (88 %)
- Les clients privés sont représentés majoritairement par le secteur d'entretien paysagé (89%). Les autres acteurs publics (7%) correspondent aux apports ponctuel de l'Agence Routière Départementale et du Conseil Départemental.

Origine géographique des déchets verts : 100% des apports proviennent du département du Calvados.

MOIS	SEROC			CLIENTS PRIVES	TONNAGE TOTAL
	Déchetteries	Porte à porte	Services techniques		
Janvier	222,46	0,52	6,00	49,54	278,52
Février	251,56	0,00	8,48	80,92	340,96
Mars	385,44	35,50	16,24	88,58	525,76
Avril	457,40	49,42	15,28	50,34	572,44
Mai	570,72	61,18	3,92	53,82	689,64
Juin	655,94	69,80	4,74	41,46	771,94
Juillet	509,42	56,46	7,72	62,02	635,62
Août	393,93	13,44	5,26	40,96	453,59
Septembre	537,88	32,16	12,50	61,70	644,24
Octobre	430,94	17,52	9,20	45,12	502,78
Novembre	363,60	5,44	3,38	37,32	409,74
Décembre	250,48	0,00	8,62	18,88	277,98
TOTAL	5029,77	341,44	101,34	630,66	6103,21
RATIO	82,4%	5,6%	1,7%	10,3%	100,0%



Répartition des apports de bois

Les apports de bois se répartissent entre :

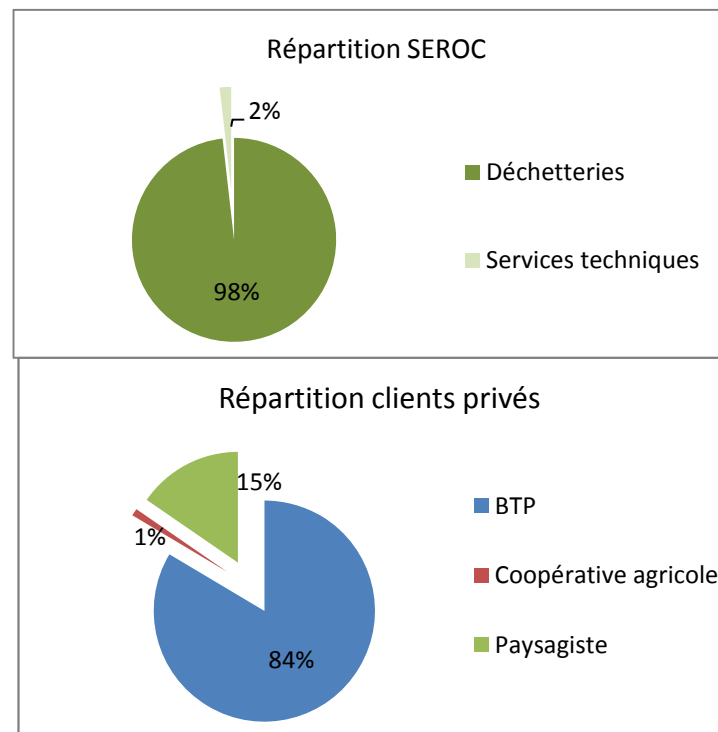
- Le SEROC (65,5 %)

- Les clients privés sont représentés par le secteur du BTP (84%), puis le secteur d'entretien paysager (15%) et les coopératives agricoles (1%).

A noter l'arrêt en mars 2019 du partenariat avec la société Biocombustibles qui contribuait à l'apport de plusieurs centaines de tonnes chaque année (423 tonnes en 2018). Malgré tout, le tonnage annuel de bois reste quasiment stable sur l'année car compensé par la hausse continue des tonnages en provenance des déchetteries du SEROC (+5,3 % par rapport à l'année passée).

Origine géographique du bois : 92,9% des apports proviennent du département du Calvados, le reste étant issu du département de la Manche.

MOIS	SEROC		CLIENTS PRIVES	TOTAL
	Déchetteries	Services techniques		
Janvier	283,80	1,62	39,16	324,58
Février	314,08	1,70	64,72	380,50
Mars	326,34	6,72	27,96	361,02
Avril	368,12	9,18	12,74	390,04
Mai	323,76	12,38	11,48	347,62
Juin	322,56	0,00	63,83	386,39
Juillet	380,95	4,24	111,32	496,51
Août	411,39	28,74	11,78	451,91
Septembre	289,45	1,92	18,44	309,81
Octobre	331,54	3,62	13,36	348,52
Novembre	298,06	0,00	9,34	307,40
Décembre	276,00	1,48	20,14	297,62
TOTAL	3926,05	71,60	404,27	4401,92
RATIO	64,3%	1,2%	6,6%	72,1%



Les tonnages sortants

Les ventes pour 2019 s'élève à 3 239tonnes.

Le compost est normalisé NF U44-051.

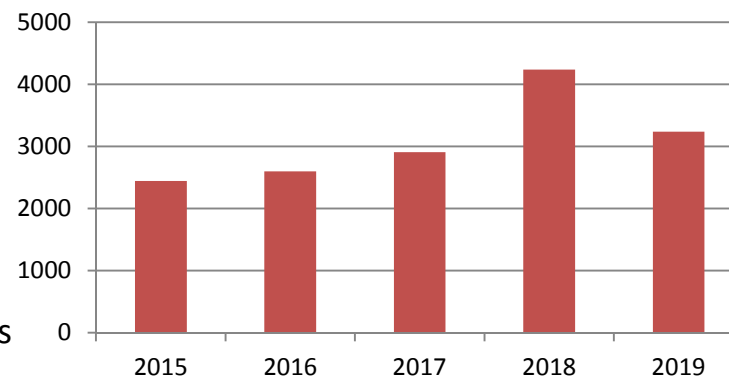
Cela implique un contrôle des température de la matière :

- Une montée en température rapide : elle doit dépasser 55°C en moins de 48h ;
- Un pic supérieur à 70°C maintenu pendant 1 heure ;
- Le maintien à une température élevée (> 60°C) pendant au moins 2 semaines, garantit une bonne hygiénisation du produit.
- Une remontée en température durant la phase de maturation 1 (après retournement) à 50°C pendant 24 heures.

Chaque lot de compost est analysé avant sa commercialisation selon plusieurs critères : la valeur agronomique, les éléments traces métalliques, les composés traces organiques, les inertes et les micro-organismes pathogènes.

L'ensemble des analyses respectent les seuils de la norme.

Vente de compost



Année de production	N° lot	Tonnage	
2018	2630	544 T	Stock au 1 ^{er} /01/2019
2019	3540	667 T	
2019	4651	834 T	
2019	0410	974 T	
2019	1526	220 T	
2019	1526	370 T	Stock au 31/12/2019

Les tonnages sortants

La répartition par client et prix unitaire est la suivante :

CLIENT	TONNES	PRIX €/T
BIOCOMBUSTIBLES	131,64	2,2
COOP CREULLY	600,50	2,1
RIVERAINS	22,60	20
AGRICULTEURS	1 897,50	2
PAYSAGISTES	87,16	16
SILEBAN	499, 56	2,95
TOTAL	3 239	



2. Organisation humaine



Organisation salariale : présentation des effectifs affectés à la DSP

2 agents de compostage (1 par plateforme)

1 conducteur d'engin / laveur de contenants biodéchet (1 jour / semaine)

1 responsable d'exploitation missionné sur BBE à 50%

1 Directeur d'unité opérationnelle

1 Directeur de Secteur

Services supports :

- Equipe administrative Le Ham : pointages / RH, comptabilité fournisseurs, comptabilité client, logistique
- Qualité Hygiène Sécurité Environnement
- Ressources Humaines
- Expertise métier traitement biologique des déchets
- Bureau d'étude Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
- Gestion du matériel
- Communication
- Service Informatique

Organisation salariale : formations

Denis LECONTE	Sauveteur Secouriste du Travail : 7h Habilitation électrique H0B0 BEM : 10h
Slimane LABDI	CACES R489 Cat 4 (chariot élévateur) : 15h Incendie 2 nd niveau : 7h

Au total, 39h de formation auront été dispensées dans l'année.

2. Analyse financière

Poste de dépense : le broyage

Les prestations de broyage sont sous-traitées :

- À la société VALNOR pour les déchets verts
- À la société AGB pour le bois et le refus de criblage du compost

Le broyage représente un montant global de 127 712, 08 €HT, répartis ainsi :

Activité déchets verts : 46 085,80 €HT

Activité bois : 81 626, 28 €HT. A noter depuis 2018, le broyage du bois se fait à la tonne et non plus à l'heure. En 2019 cela représente une économie de 6 094 €HT.

DATE	PRESTATAIRE	MATIERE	AMENE - REPLI	COÛT UNITAIRE (€/h)	TEMPS (h)	TONNAGE	COÛT (€)	RATIO (T / h)
23 au 24/01	VALNOR	DV	0	300 €/h	9	384	2 700,00 €	43
04 au 05/03	VALNOR	DV	0	300 €/h	12	440	3 600,00 €	37
04 au 14/03	AGB	BOIS B	652,9	19 €/T	36	1077	21 115,90 €	30
02 au 04/04	VALNOR	DV	0	300 €/h	13	563	3 900,00 €	43
11 au 16/04	AGB	BOIS B	652,9	19 €/T	17	427	8 765,90 €	25
29 au 30/04	VALNOR	DV	0	300 €/h	10	470	3 000,00 €	47
25/04 au 07/05	AGB	REFUS	252,9	320 €/h	24	-	7 932,90 €	-
23 au 24/05	VALNOR	DV	0	300 €/h	10	577	3 000,00 €	58
23 au 29/05	AGB	BOIS B	652,9	19 €/T	15	467	9 525,90 €	31
18 au 19/06	VALNOR	DV	0	300 €/h	8	446	2 400,00 €	56
24 au 26/07	VALNOR	DV	0	300 €/h	21	989	6 300,00 €	47
24 au 30/07	AGB	BOIS B	652,9	19 €/T	27	771	15 307,56 €	29
09 au 11/09	VALNOR	DV	0	300 €/h	19	757	5 700,00 €	40
16 au 19/09	AGB	BOIS B	652,9	19 €/T	17	683,28	13 635,22 €	40
27/09 au 02/10	AGB	DV	252,9	300 €/h	10	414	3 352,90 €	41
14 au 15/10	AGB	BOIS B	652,9	19 €/T	7	282	6 010,90 €	40
16-oct	VALNOR	DV	0	300 €/h	3	183	900,00 €	61
14 au 18/11	AGB	BOIS B	652,9	19 €/T	10	348	7 264,90 €	35
28 au 29/11	VALNOR	DV	0	300 €/h	11	655	3 300,00 €	60

Tonnage des refus non quantifiable

Poste de dépense : le criblage

Le criblage est sous-traité à la société AGB qui possède un procédé de tri du plastique. Ce process permet de gagner en qualité sur le produit fini et de répondre à la demande de nos utilisateurs.

Les prestations de criblage sur la plateforme de Formigny représentent un montant global de 44 602, 50 €HT.

DATE	PRESTATAIRE	MATIERE	AMENE - REPLI	COUT (€/t) *	TEMPS (h)	COUT (€)
14 au 22/01	AGB	compost	252,9	210	43	9 282,90 €
25/03 au 08/04	AGB	compost	252,9	218	57	12 678,90 €
25/03 au 08/04	AGB	compost	0	210	6	1 260,00 €
28/05 au 05/06	AGB	compost	252,9	218	43	9 626,90 €
29/07 au 01/08	AGB	compost	252,9	218	19	4 394,90 €
29/07 au 01/08	AGB	compost	0	210	3	630,00 €
13 au 19/09	AGB	compost	252,9	218	22	5 048,90 €
13 au 19/09	AGB	compost	0	210	8	1 680,00 €

* Le coût à 218 €/T correspond à l'utilisation du déplastifieur.

Poste de dépense : utilisation du GER

Le compte GER a été utilisé sur la plateforme de Formigny pour

- Le renouvellement du compresseur d'atelier pour un montant de 790 €HT.



- Le renouvellement d'une citerne souple autoportante pour le stockage d'effluent : 2 777, 10 €HT
La citerne a été livrée en décembre 2019, sa pose est planifiée courant 2020.



3. Suivi réglementaire

Le tableau ci-dessous représente la liste des vérifications réglementaires lié à l'activité et aux équipements du site de Formigny :

Vérification / entretien	Périodicité	Date réalisation	Observations identifiées	Observations levées
Chargeuse JCB 426	Annuelle	22 novembre 2019	5	5
Electricité	Annuelle	22 novembre 2019	6	3
Extincteurs	Annuelle	23 décembre 2019	1	0
Étalonnage pont bascule	Annuelle	5 février 2019	0	0
Compresseur	40 mois et 10 ans	18 novembre 2019 (livraison compresseur neuf)	-	-
Etalonnage radiomètre portable	Annuelle	29 octobre 2019	0	-
Etude bruit	5 ans	Planifiée 2020*	0	-
Etude débit d'odeur	2 ans	11 juin 2019	0	-
Etude dispersion atmosphérique	4 ans	11 juin 2019	0	-
Curage séparateur hydrocarbure	Annuelle	Impossibilité technique de sa réalisation : niveau bassin haut	-	-

* Du retard a été pris dans la réalisation de l'étude de bruit. Elle a été planifiée pour 2020 avec la société ECHOPSY.



Nous suivons également un programme d'entretien et de surveillance lié au bon fonctionnement des outils du site et au respect de l'article 10.4.2.b de notre arrêté préfectoral :

Entretien / surveillance	Périodicité	Commentaire
Curage du bassin d'effluent	Autant que besoin	Planifié 2020
Contrôle de fonctionnement du PTI (Protection Travailleur Isolé)	Mensuelle	
Contrôle du fonctionnement du système de traitement anti-odeur	Semestriel	
Contrôle de fonctionnement de la pompe d'arrosage	Mensuelle	
Entretien du système d'aération des andains	Avant chaque mise en fermentation	
Contrôle de l'étanchéité du bassin de rétention	2 ans	Planifié 2020
Contrôle de l'état et de l'étanchéité de réseaux d'effluent	2 ans	Planifié 2020
Contrôle du flexible de GNR	Mensuelle	
Contrôle de l'intégrité des citernes autoportantes	Mensuelle	
Contrôle de l'intégrité des échelles	Avant chaque utilisation	
Dératisation	Trimestrielle	
Entretien des espaces verts	Bimensuelle	Partenariat avec la société DELARRE
Entretien de voirie	Autant que besoin	
Contrôle du respect des seuils des tonnages reçu selon l'AP	Décembre	RAS
Suivi de la consommation GNR	Mensuelle	

3. Performance environnementale

Le site est certifié ISO 14001. Les indicateurs de suivi de la performance environnementale sont les suivants :

1. Nombre de fiches anomalies réalisées dues à la présence de déchets non conformes : **14 remontées** sur Formigny, réparties ainsi :

Déchetteries	SEROC
	Bretteville : 2
	Ecrammeville : 1
	Fontenay : 3
	Grandcamp : 1
	Isigny : 1
	Molay : 3
	Vaucelles : 1
	Non identifiée : 2



BBE n'a eu aucun retour de ses clients suite aux remontées de ses fiches anomalies.

2. Tonnage de refus issu du déplastifiage lors du criblage : **17,84 tonnes**
 Il a plus que doublé en 1 an : 7,52 tonnes en 2018. Ce poids doit être corrélé au nombre d'heure de criblage utilisant le système de déplastifiage : 136h en 2018 contre 184h en 2019, soit 55 kg/h en 2018 contre 97kg/h en 2019. L'augmentation est donc significative (+ 76%) et témoigne d'une augmentation des écarts de tri des producteurs.



3. Volume d'effluent traité par épandage : **927 m³**

La plateforme de Formigny dispose, via son arrêté, de l'autorisation préfectorale d'épandre son excès d'effluent de compostage. Nous travaillons avec l'ETA NORBELY située à Saint Martin des Entrées, qui dispose d'une tonne à eau et de parcelles référencées aptes à l'épandage.

Fin 2019, en raison des conditions météo défavorables à l'accessibilité aux parcelles agricoles, seul un épandage de printemps a pu être réalisé.

Il a concerné les parcelles de M. LEFEBVRE sur Ecrammeville.



4. Volume d'effluent utilisé pour l'arrosage des andains : **1 213 m³**

Ce volume est en baisse de 10% par rapport à 2018 et est à mettre en lien avec la baisse significative des apports de déchets verts.

5. Volume de GNR consommé par la chargeuse par tonne de déchets entrants : **0,49 litre / tonne**

6. Impact olfactif : aucune plainte liée aux odeurs n'a été reçue au cours de l'année.

Faits marquants

Incidents / accidents

08/12/2019 : départ de feu un dimanche sur un andain en maturation. La combustion est maîtrisée dans la journée grâce aux moyens internes à l'entreprise (intervention de 2 conducteurs d'engins, du responsable d'exploitation et du directeur d'agence) ainsi qu'aux services de secours extérieurs. Une surveillance nocturne a été assurée par les équipes dans la nuit du dimanche à lundi. Prévention de la DREAL (émission d'une fiche de notification) et du SEROC.

31/12/2019 : trophée sécurité VEOLIA sur le meilleur pilotage et la meilleure performance sécurité des agences du territoire bocage normand, auquel BBE est rattaché.

31/12/2019 : la plateforme aura réceptionné en moyenne (1,30 T / m²) de déchet, soit 30% de moins qu'à Ryes.

Exploitation

- Délégation de l'entretien des espaces verts à la société DELARRE de Ver sur Mer. La périodicité d'entretien est fixée à 1 passage tous les 15 jours.
- Travaux paysagers d'embellissement du site avec la plantation d'une jachère fleurie et la délimitation des zones de stockage des déchets verts et bois avec des bottes de paille.
- Refonte du système de facturation via l'installation d'un nouveau logiciel de pesée (DIVA pesée) et de la facturation via CHORUS.





Perspectives 2020

- Remise en état du chemin d'accès au site.
- Installation de la citerne souple autoportante à l'entrée du site de Formigny.
- Travail sur la valorisation des tarifs de vente du compost.
- Travail sur la diversification des filière de valorisation du bois b broyé.
- Travaux de maintenance ou renouvellement de la chargeuse.